

Séance de Conseil Municipal du 28 mars 2014 **Compte-rendu sommaire**

Membres présents :

GALLAY Gilbert	GALLAY Cyrille
MICHAUD Maurice	REQUET Isabelle
HAUTEVILLE Jérôme	MOREL Nicolas
GRENAT Eric	REQUET Patrick
DUPONT Frédéric	GUERINEAU Kévin
GALLAY Dany	

Gilbert Gallay, maire sortant, ouvre la séance, cite le nom des conseillers municipaux nouvellement élus et les déclare installés dans leur fonction.

Gilbert GALLAY demande au conseil municipal de désigner un secrétaire de séance et deux assesseurs.

Cyrille Gallay est désigné secrétaire de séance.

Nicolas MOREL et Jérôme HAUTEVILLE sont désignés assesseurs.

Election du Maire

La présidence pour l'élection du Maire devant être assurée par le plus âgé des membres présents du conseil municipal c'est donc Gilbert GALLAY qui préside la séance et rappelle que l'élection du Maire est soumise au vote à bulletin secret.

Il propose sa candidature et demande si parmi les membres du conseil municipal d'autres personnes veulent se porter candidates.

Résultat du vote :

Gilbert Gallay : 10 voix

Bulletin nul : 1

Gilbert Gallay est élu et installé Maire de la Commune de La Forclaz et préside la suite de la séance.

Création des postes d'adjoints

Monsieur le Maire propose de créer deux postes d'adjoints au Maire.

Accord à l'unanimité.

Election des adjoints

Monsieur le Maire propose la candidature de Cyrille Gallay au poste de 1^{er} adjoint.

L'élection du 1^{er} adjoint est soumise au vote à bulletin secret.

Résultat du vote :

Cyrille Gallay : 10 voix

Maurice Michaud : 1 voix

Cyrille Gallay est élu 1^{er} adjoint au Maire de la Commune de La Forclaz.

Monsieur le Maire propose la candidature de Maurice Michaud au poste de 2^{ème} adjoint.
L'élection du 2^{ème} adjoint est soumise au vote à bulletin secret.

Résultat du vote :

Maurice Michaud : 10 voix

Bulletin nul : 1 voix

Maurice Michaud est élu 2^{ème} adjoint au Maire de la Commune de La Forclaz.

Délégations consenties par le Conseil Municipal au Maire

Le Conseil Municipal délègue les attributions suivantes au Maire :

- Signer les marchés publics d'un montant inférieur à 20 000 Euros HT.
- Passer les contrats d'assurance et accepter les indemnités de sinistres y afférentes.
- Fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et expert.
- Intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentés contre elle.
- Régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux.
- Réaliser des lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum fixé à 75 000 Euros.

Accord à l'unanimité.

Indemnités de fonction du Maire et des adjoints

Proposition est faite de garder les mêmes taux que pour les mandats précédents.

A savoir :

Le Maire : 17% de l'indice 1015 soit 646,25 Euros brut par mois.

Les adjoints : 6,60% du barème 1015 soit 250,90 Euros brut par mois.

Accord à l'unanimité.

Désignation des délégués aux divers organismes

Suite au renouvellement du Conseil Municipal, il y a lieu de désigner des nouveaux délégués aux différents organismes. Après présentation des différents organismes aux nouveaux élus, les délégués suivants sont proposés :

- Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples de la Vallée d'Aulps (SIVOM) :
Délégués titulaires : Gilbert Gallay et Maurice Michaud
Délégué suppléant : Jérôme Hauteville.
- Etablissement Public Foncier de Haute-Savoie (EPF74) :
Délégué titulaire : Gilbert Gallay
Délégué suppléant : Maurice Michaud
- Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique (SYANE) : Cyrille Gallay
- Correspondant Défense : Nicolas Morel
- Syndicat Intercommunal du Tourisme en Haute-Dranse (SITHD) :
Délégué titulaire : Cyrille Gallay
Délégué suppléant : Jérôme Hauteville.

Accord à l'unanimité.

Monsieur le Maire rappelle que suite à la réforme des collectivités territoriales, les délégués à la Communauté de Communes du Haut-Chablais sont automatiquement désignés selon l'ordre du tableau. La Commune de La Forclaz ayant droit à un délégué titulaire et un délégué suppléant, le Maire est automatiquement délégué titulaire et le 1^{er} adjoint est automatiquement délégué suppléant.

Mise en place des commissions communales

Centre Communale d'Action Sociale (CCAS) :

Membres désignés par le Conseil Municipal : Isabelle Requet, Dany Gallay, Frédéric Dupont et Eric Grenat.

Commission Travaux, eau et assainissement :

Gilbert Gallay, Maurice Michaud, Eric Grenat, Nicolas Morel, Patrick Requet, Jérôme Hauteville.

Commission Urbanisme :

Gilbert Gallay, Maurice Michaud, Cyrille Gallay, Kévin Guérineau, Eric Grenat, Nicolas Morel, Isabelle Requet

Commission Bâtiments Communaux :

Gilbert Gallay, Maurice Michaud, Jérôme Hauteville, Kévin Guérineau.

Commission Finances :

Gilbert Gallay, Cyrille Gallay, Isabelle Requet.

Commission Carrière :

Gilbert Gallay, Maurice Michaud, Cyrille Gallay, Frédéric Dupont.

Commission Forêts :

Gilbert Gallay, Maurice Michaud, Dany Gallay, Patrick Requet, Eric Grenat, Frédéric Dupont, Nicolas Morel.

Commission Communication :

Gilbert Gallay, Cyrille Gallay, Isabelle Requet, Frédéric Dupont.

Commission affaires scolaires :

Gilbert Gallay, Cyrille Gallay, Isabelle Requet, Jérôme Hauteville

Commission services techniques

Gilbert Gallay, Maurice Michaud, Eric Grenat, Jérôme Hauteville.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h40.

Le Maire,
Gallay Gilbert